



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
13 novembre 2000  
Français  
Original: anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Première session ordinaire de 2001**

22-26 et 29 janvier 2001

Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

### Note de pays\*\*

#### Thaïlande

#### *Résumé*

La Directrice générale présente ci-après le programme de coopération avec la Thaïlande, pour la période de 2002 à 2006.

### La situation des enfants et des femmes

1. Le neuvième Plan national de développement économique et social de la Thaïlande (2002-2006) a permis d'harmoniser les cycles de planification de l'UNICEF et de l'État et de lancer des stratégies communes en vue d'aborder les questions prioritaires ou relatives aux enfants. Il a aussi facilité l'harmonisation du cycle de programmation de l'UNICEF avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Fonds des Nations Unies pour la population, dans le cadre des bilans communs de pays (BCP) (1998) et dans la perspective évolutive du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Le cycle actuel de programmation (1999-2003) fait par ailleurs l'objet de modifications et un nouveau programme de pays pour 2002-2006 est en cours d'élaboration.

2. L'examen de fin de décennie présente une analyse actualisée de la situation et attire l'attention sur le travail accompli ainsi que sur les problèmes actuels. L'examen de fin de décennie de la Thaïlande indique que la plupart des objectifs définis par le Sommet mondial pour les enfants ont été atteints ou sont en passe de

\* E/ICEF/2001/2.

\*\* Un additif à la présente note, qui contiendra la recommandation finale concernant le programme, sera soumis au Conseil d'administration pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2001.

l'être. Pour la majeure partie des habitants, l'accès aux services de base est très bon. La couverture vaccinale s'est stabilisée à un taux de 95 % au cours des cinq dernières années. Le taux de mortalité infantile, peu élevé, est de 26 pour 1 000 naissances vivantes, et chez les enfants de moins de 5 ans, les décès dus à des infections aiguës des voies respiratoires ou à la rougeole ont diminué de 31 et de 95 % respectivement au cours des 10 dernières années. Le taux de malnutrition modérée ou avancée est inférieur à 1 %, et la prévalence de l'insuffisance pondérale à la naissance est de 8,5 %, d'après les normes de croissance des enfants thaïlandais; 93 % de la population utilise du sel iodé et les troubles de carence en iode ont presque entièrement été éliminés. Par contre, on ne dispose que de peu d'informations sur les taux d'iode dans les urines, l'indicateur recommandé pour la détection de ces troubles. L'accès à l'eau potable et au traitement des excréments est presque universel. Le taux brut de scolarisation pour 1998 était de 91 %, 93 % de ces enfants continuant leur scolarité jusqu'à la fin de l'enseignement primaire. Ces réalisations aident à garantir la survie et le développement de base des enfants.

3. Le sort d'environ 9 millions d'enfants de plus de 10 ans est néanmoins de plus en plus préoccupant; un nombre croissant d'entre eux sont particulièrement vulnérables et nécessitent une protection spéciale. Il y aurait entre 60 000 et 200 000 enfants prostitués, dont 5 % seraient des garçons, selon les estimations du Gouvernement. Bien que le travail des enfants semble avoir diminué, on estime qu'environ un million d'entre eux travaillaient encore au cours du premier trimestre de 1999, contre quelque 2,6 millions en 1992.

4. Le VIH/sida demeure une menace majeure malgré les efforts soutenus du Gouvernement pour lutter contre cette maladie. Sa prévalence chez les femmes fréquentant les cliniques prénatals est d'environ 2 % dans l'ensemble du pays. Selon les estimations, 5 000 bébés naissent séropositifs chaque année, reflétant la chaîne de transmission de la maladie du père à la mère et à l'enfant. Une étude menée par l'UNICEF en Thaïlande en 1999, dans le cadre du projet mondial pour les orphelins montre que plus de 500 000 enfants sont directement touchés par le VIH/sida. Sept pour cent d'entre eux ont déjà perdu leur mère, 11 % ont une mère malade du sida et 83 % vivent avec une mère séropositive. Parmi les groupes à risque, de plus en plus nombreux, on compte les toxicomanes par voie intraveineuse, les clients des prostituées, les jeunes séropositifs et les orphelins du VIH/sida.

5. La crise économique de 1997 s'est soldée, dans un premier temps, par une forte augmentation du nombre de chômeurs et a contribué à rendre plus difficiles les conditions de vie des groupes à bas revenu. Avec la perte de leur emploi, les travailleurs ont quitté les villes pour regagner les campagnes dans un mouvement d'exode rural inversé, amenuisant ainsi les ressources déjà limitées des familles rurales. En 1999, on estimait à 15 % le nombre de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, et les disparités de rémunération demeuraient importantes. Le Gouvernement a pu offrir aux groupes à risque un degré minimal de protection sociale et maintenir les allocations des crédits budgétaires destinés aux secteurs sociaux au niveau de 1997, permettant ainsi de garantir la continuité et l'accès aux services sociaux de base à tous les groupes de la population. De cette façon, on a pu éviter une détérioration importante des indicateurs sociaux, malgré la diminution du produit national brut par habitant, qui est passé de 2 500 dollars en 1996 à 1 960 dollars en 1999. Ainsi, l'accès aux services sociaux de base a pu être maintenu, vraisemblablement au détriment de la qualité. Une étude conjointe de l'UNICEF et de la Banque mondiale sur le capital social, clôturée en janvier 2000, indique que les fa-

milles ont adapté les dépenses et l'épargne du ménage de façon rapide et substantielle afin de privilégier la santé et l'éducation scolaire de leurs enfants. Elle souligne également la cohésion des collectivités et leur capacité d'adaptation et d'entraide. Plusieurs études ont montré que la crise touche plus particulièrement les femmes, sur qui les familles comptent le plus pour équilibrer le budget en tirant parti du capital et des réseaux sociaux. La crise touche également les filles, qui interrompent plus facilement leur scolarité que les garçons.

## **Enseignements tirés des programmes précédents**

6. Les examens annuels successifs et les études sur des thèmes spécifiques menées en partenariat montrent les progrès soutenus accomplis par la Thaïlande pour améliorer les services de base. Ils soulignent également la nécessité d'élaborer des programmes durables, d'améliorer la qualité, de réduire les disparités et d'aborder les problèmes nouveaux ou chroniques comme le VIH/sida, le travail des enfants, la violence au foyer et la traite des enfants. Dans ce contexte, une approche à deux volets, appropriée et efficace, s'impose dans le cadre de la programmation de l'UNICEF. Le premier volet a trait à la poursuite de stratégies au niveau national afin de promouvoir la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, en prêtant une attention particulière à l'analyse, au plaidoyer, à l'élaboration de politiques et à l'appui technique en faveur de domaines particuliers comme la protection de l'enfant. Le deuxième volet consiste à promouvoir une nouvelle approche par zone visant à utiliser au mieux les ressources limitées pour élaborer un modèle en vue de renforcer les capacités des familles et des collectivités et d'aider les plus démunis.

7. Les enseignements tirés sont également liés à un certain nombre de problèmes critiques, y compris la nécessité : de renforcer des activités de plaidoyer par des analyses, de s'orienter davantage vers les systèmes et les institutions; de promouvoir une collaboration multisectorielle accrue; de renforcer les liens entre les administrations locales et les collectivités; et de développer, au niveau local, les capacités de planification, d'exécution et de suivi des activités. L'attention portée récemment par la Thaïlande à la planification du développement local dans un cadre décentralisé a ouvert de nouvelles perspectives en matière de programmation, particulièrement dans le domaine de la protection de l'enfant et des écoles amies des enfants. La nouvelle réforme de la politique éducative du Gouvernement est également favorable à l'élaboration d'approches décentralisées. La Stratégie du neuvième plan vise à renforcer le rôle du foyer, du temple, des écoles, de la collectivité, des organisations non gouvernementales locales (ONG) et de la société civile dans l'élaboration d'une approche multisectorielle du développement local. L'attention particulière portée à la cellule familiale, et en particulier à ses membres les plus désavantagés (mères et filles), cadre parfaitement avec la programmation intégrée et la prise en compte du cycle de vie préconisées par l'UNICEF. L'autonomisation de la famille et de la collectivité doit s'assortir d'une analyse des sexes spécifiques afin de garantir l'élimination de toutes les pratiques discriminatoires à l'égard des filles et des femmes.

8. À la suite de la crise économique et de ses effets sur quelques initiatives prometteuses, les réalisations et stratégies passées ont été revues. Le programme de développement du jeune enfant axé sur la collectivité, auparavant soutenu par

l'UNICEF, et qui devait s'étendre à grande échelle, a été remis à plus tard en raison des restrictions budgétaires. Moyennant une plus forte mobilisation des collectivités et l'octroi de ressources techniques et financières aux organismes gouvernementaux locaux, il pourrait faire partie intégrante de l'éducation de base. Alors que les activités soutenues par l'UNICEF visent davantage les enfants de plus de 10 ans, les questions relatives à l'épanouissement du jeune enfant devraient susciter une attention accrue.

9. À l'heure où les questions relatives au développement social et humain convergent de plus en plus sur l'enfant et la famille, les possibilités de partenariats divers mais complémentaires avec la société civile, les ONG, le secteur privé, les organismes du système des Nations Unies, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et autres organismes régionaux se multiplient. Dans cette perspective, les bilans communs de pays et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi que les consultations au niveau du pays organisées par les institutions financières internationales et régionales ont contribué à mettre en place une action concertée. Au cours des quatre dernières années, l'UNICEF a connu des résultats encourageants en ce qui concerne la collecte de fonds au niveau local et du secteur privé. Cette tendance prometteuse, en dépit de la crise économique actuelle, pourrait se renforcer et évoluer en Thaïlande vers des activités de l'UNICEF plus autonomes.

### **Stratégie proposée pour le programme de pays**

10. Le neuvième Plan de développement, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, l'examen de fin de décennie faisant suite au Sommet mondial pour les enfants, le Programme thaïlandais d'action pour les enfants, le Plan-cadre pour les opérations relatives au programme actuel (1999-2003), ainsi que le Plan mondial à moyen terme de l'UNICEF proposent un cadre et des lignes directrices pour le prochain programme de pays (2002-2006). C'est pourquoi ses principaux objectifs tendront à soutenir les efforts du Gouvernement et de la société civile visant à : a) mettre en lumière et aborder les questions relatives à la réduction des disparités, par une intervention ciblée en faveur des groupes désavantagés et marginalisés et en privilégiant davantage l'accès et la qualité des services de base; b) attirer l'attention sur les questions relatives au développement intégré, à la participation et à la protection des enfants; c) centrer l'attention du public sur les questions naissantes liées aux droits de l'enfant et de la femme, y compris le travail de l'enfant, le trafic d'enfants, l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, la toxicomanie, le VIH/sida, etc., par des études politiques, des activités de plaidoyer et des interventions ciblées; d) plaider en faveur des droits de l'enfant tels qu'ils ressortent des principes des deux Conventions afin de sensibiliser davantage le Gouvernement et la société civile à tous les niveaux; renforcer les groupes oeuvrant en faveur des enfants; mobiliser les ressources techniques, humaines et financières; e) promouvoir la coopération régionale par l'échange avec d'autres pays de compétences techniques et de données d'expérience tirées des programmes en ce qui concerne la survie, le développement, la protection et la participation de l'enfant. Dans cet esprit, le nouveau programme de pays continuera d'être consolidé en fonction des quatre composantes décrites ci-dessous.

11. La principale stratégie du programme **de protection et de développement de l'enfant** visera à renforcer les capacités des familles et de la collectivité afin d'assurer la survie, le développement et la protection de l'enfant. Grâce à la formation et à la sensibilisation des autorités locales nouvellement autonomisées, les questions relatives à la protection et au développement de l'enfant pourront être abordées avec plus d'efficacité. L'éducation sera au coeur de la stratégie intersectorielle d'apprentissage permanent. Elle sera axée sur l'autonomie fonctionnelle, la préparation à l'adolescence et à la procréation, la prévention du travail des enfants, du VIH/sida, du trafic d'enfants et de la toxicomanie. Les écoles bénéficieront d'une aide et seront des voies d'accès à l'amélioration des capacités d'enseignement et d'apprentissage, l'élaboration des méthodes axées sur les droits, la promotion des liens efficaces entre l'école et la communauté et l'intégration des réalisations collectives. Les activités de plaidoyer au niveau national et les stratégies visant à renforcer les capacités mettront l'accent sur la protection de l'enfant, y compris la traite des enfants, le maintien de l'ordre, la justice pour enfants, le VIH/sida et des mécanismes de renforcement relatifs à la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

12. Le programme **de promotion des droits de l'enfant et de réduction des disparités** sera constitué de diverses stratégies de plaidoyer, de communication et de mobilisation sociale. Il combinera des approches médiatiques et autres moyens d'éducation publique afin d'accroître la sensibilisation à tous les niveaux, d'encourager les changements d'attitude et de la mise en place, dans les secteurs public et privé, ainsi qu'au sein des collectivités et des familles, de bons comportements conformes aux droits des enfants. La formation visera à renforcer la capacité de communication entre les organisations partenaires afin d'accroître la participation des jeunes, des familles et des collectivités et d'encourager des décisions éclairées dans des domaines tels que le développement du jeune enfant, le VIH/sida, la protection de l'enfant, le trafic d'enfants et l'éducation. Les réseaux formels et informels seront explorés, y compris les chefs traditionnels et religieux, les groupes affinitaires, les firmes de publicité et de relations publiques, l'industrie des spectacles et les médias. Les stratégies de communication et de mobilisation sociale tendront également à recueillir des fonds afin d'étendre l'exécution des programmes, principalement au niveau infranational. La diffusion d'informations relatives à l'aboutissement des programmes et l'échange des données d'expérience permettront d'augmenter le nombre de contributeurs potentiels et les partenariats en faveur des enfants.

13. Le programme **d'analyse des politiques sociales et de la surveillance des objectifs** tendra à enrichir les activités de plaidoyer et le dialogue de fond, et renforcera l'élaboration du programme et la création de partenariats. Des études initiales viseront à accroître les connaissances et sensibiliser davantage aux questions de protection sociale et autres préoccupations naissantes, comme l'impact social des politiques économiques, les filets de sécurité sociale, ainsi que l'efficacité et le financement des services de base. La collaboration avec d'autres organismes et des fonds supplémentaires disponibles permettront d'entreprendre des études sur les causes structurelles des problèmes liés à la protection, à la survie et au développement. ChildInfo, un système d'information informatisé, qui prévoit des présentations de données géographiques et ventilées, servira d'instrument de plaidoyer, de planification et de surveillance au niveau des sous-districts et districts et de la province.

Grâce à un indice de vulnérabilité des enfants par région ou par province, il permettra également de contrôler le respect des droits et de la situation des enfants.

14. Le programme de **coopération technique entre les pays en développement** aura pour objectif de promouvoir la coopération régionale en ce qui concerne les activités de plaidoyer, l'élaboration de programmes et de partenariats, et de mettre en commun les enseignements à tirer des expériences en Thaïlande. Dans le cadre des stages de formation conçus par des professionnels, un programme de visites sur le terrain et de formation de courte durée sera mis sur pied avec les universités, les ministères et les ONG compétentes. En outre, la constitution de réseaux de coopération entre le Gouvernement, les ONGs et les groupes d'entraide au niveau des collectivités sera favorisée en vue d'améliorer la coordination et de parvenir à un meilleur partage des données d'expérience au niveau interne. Dans cette perspective, les liens établis entre les institutions coopérantes, les universités et les ONG seront encouragés afin de faciliter l'élaboration de programmes d'études et de matériel de formation et de propager les méthodes les plus efficaces.

15. La surveillance et l'évaluation constitueront une composante logique du processus de planification et d'exécution du programme, et seront systématisées dans un plan intégré de surveillance et d'évaluation, qui concernera les projets continus, le programme ordinaire et la surveillance périodique de l'état des enfants et des familles, ainsi que des évaluations thématiques des domaines d'activités ou des projets clefs.

16. Parmi les partenaires institutionnels principaux figureront : le Cabinet du Premier Ministre (Département de la coopération technique et économique, Bureau national de la jeunesse, Conseil national pour le développement économique et social, Office national des statistiques, Bureau du Procureur général); les Ministères de l'intérieur, de l'éducation, de la santé, de la justice, du travail et de la sécurité sociale; les universités; les instituts de recherche et de développement; les médias; le secteur privé; et les ONG.

## **Budget indicatif du programme**

17. Le budget indicatif des ressources ordinaires couvrant la période quinquennale (2002-2006) sera réparti par le programme sur la base d'un dialogue continu avec le Gouvernement en fonction des recommandations du programme de pays. D'autres ressources proviendront de donateurs locaux ou extérieurs. L'incertitude économique en Thaïlande et la nature transitoire du programme de pays nécessiteront à la fois de la souplesse, des réponses originales et des allocations budgétaires suffisantes pour s'adapter aux événements nouveaux et aborder les questions naissantes.

**Estimation du budget du programme de coopération  
pour la période 2002-2006<sup>a</sup>**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>	<i>Autres ressources</i>	<b>Total</b>
Protection et développement de l'enfant	1 850	8 933	<b>10 783</b>
Promotion des droits de l'enfant et réduction des disparités	908	2 200	<b>3 108</b>
Analyse des politiques sociales et surveillance des objectifs	884	700	<b>1 584</b>
Coopération technique entre les pays en développement	350	200	<b>550</b>
Coûts intersectoriels	697	–	<b>697</b>
<b>Total</b>	<b>4 689</b>	<b>12 033</b>	<b>16 722</b>

<sup>a</sup> Ces chiffres sont seulement indicatifs et sujets à modification une fois que les données financières globales seront connues.